Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS [illegible]

TEMPERATURE

Lille, le 29 juin.

Minimum, nuit, abrité..... 13·4
— — découvert... 12·8
Surface du sol, 8 h. du matin. 17·0
A 1 mètre de profondeur..... 19·0
De l'air à l'ombre.......... 20·0
Maximum, jour, à l'ombre... 20·8
— — au soleil..... 29·4

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0·/·79
Etat du ciel : Très nuageux
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 28 juin (2 h. du matin) la pression était de *770* m/m; le 29 juin (2 heures du matin) la pression est de :

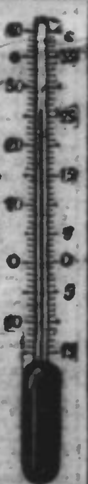

LOURDES
et le Referendum médical

Le publiciste plaisantin, Jean de Bonnefon, qui, dans un de ses périodiques accès de Bluffisme s'est attaqué à Lourdes au nom de la science médicale et de la salubrité publique, s'attire de la part des médecins qui veulent bien se donner la peine de lui répondre, quelques leçons de civilité puérile et honnête dont il paraît avoir le plus grand besoin.

Après les réponses topiques autant que mesurées du docteur *Biraud*, du docteur Lavrand, des docteurs de Lourdes, que nous avons citées et toutes celles que la *Croix de Paris* a résumées, ne pouvant les reproduire in-extenso parce qu'elles sont déjà trop nombreuses, voici comment le docteur Lemière apprécie, dans le *Journal des Sciences Médicales de Lille*, la dernière entreprise du sieur de Bonnefon.

« Pour lire des réponses médicales, pour les comprendre, pour les classer et les interpréter, tous nos confrères seront d'avis qu'il faut être médecin et médecin très instruit; or nous ne reconnaissons nullement à M. de Bonnefon le don de science infuse et nous ignorons où il a fait des études médicales.

Le jour où il nous aura montré son diplôme de docteur en médecine, nous discuterons, très volontiers, médecine avec lui.

De plus, pour tirer les conclusions d'un tel referendum il faut des garanties d'impartialité que M. de Bonnefon ne peut nous présenter.

Aussi, avions-nous conseillé à ceux de nos amis qui nous avaient interrogé à ce sujet, de ne pas répondre à ce simulacre de referendum, car, en adressant une réponse quelle qu'elle soit, ils donnaient à M. de Bonnefon une importance qu'il n'a pas, et ils lui laissaient croire qu'il possédait à la fois la compétence et l'impartialité nécessaires pour juger leurs réponses, ce que nous lui dénions.

Et si nous refusons à M. de Bonnefon la compétence scientifique et l'impartialité nécessaires pour entreprendre la discussion des réponses, ce n'est pas à la légère, ce qui se rapprocherait trop de la manière de faire que nous lui reprochons; ce n'est pas même parce que nous savons que M. de Bonnefon part en guerre avec des idées préconçues; mais c'est parce que nous connaissons par expérience sa prétendue manière scientifique de procéder quand il s'agit de discuter les faits miraculeux qui se sont passés à Lourdes. »

A l'appui de son dire, M. le docteur Lemière montre de quelle façon ce Barnum de la presse traite le docteur Dozons, racontant le miracle du cierge auquel il a assisté et qui l'a profondément bouleversé.

M. le docteur Dozons était un sceptique par caractère, qui a passé la plus grande partie de sa vie éloigné de la Religion, c'était un des médecins les plus répandus de Lourdes, il avait concouru pour l'agrégation à la Faculté de Montpellier; il était dans la force de l'âge. Quand se produisirent les apparitions et les premiers miracles, il voulut, par curiosité naturelle et aussi par amour de la science, tout contrôler par lui-même.

Il était à la Grotte le 7 avril, et voici comment il raconte le fait prodigieux dont il fut témoin.

« Pendant l'apparition, l'enfant à genoux, tenait d'une main un cierge allumé, qui s'appuyait à terre; durant l'extase elle rapprocha ses mains, et ses doigts se croisèrent faiblement au-dessus de la flamme qu'ils enveloppèrent dans l'espèce de voûte qui les séparait. Le cierge brûlait; la flamme montrait sa pointe entre les doigts; activée en ce moment par un courant d'air assez fort. Mais cette flamme ne lui parut produire sur la peau qu'elle atteignit aucune altération.

« Etonné de ce fait étrange, dit-il, j'empêchai que personne ne la fit cesser; et, prenant ma montre, je pus, durant un quart d'heure, l'observer parfaitement. Sa prière terminée, Bernadette se leva. Elle se disposait à s'éloigner de la grotte, je la retins un moment et je lui demandai de me montrer sa main que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brûlure. Essayant alors de placer par surprise la flamme du cierge sous sa main, Bernadette la retira vivement, en me disant : « Vous me brûlez ! »

Ce fait, nettement établi, examiné et analysé avec le plus grand soin par un homme d'expérience, par un docteur qui étudie, avec toute sa science, un cas pathologique très intéressant, gêne considérablement, on le conçoit, M. de Bonnefon, l'adversaire déterminé du surnaturel de Lourdes.

Il s'en tire par une injure :

« Le docteur Dozons, écrit-il, a publié son observation en 1874 : elle est d'une banalité rare, d'une imprécision presque malhonnête et ne prouve qu'une vaste ignorance. »

Et voilà l'individu qui se permet d'établir un referendum médical sur les faits de Lourdes.

STÉPHANE.

⁂

M. le docteur L. Mulliez, 8, rue des Rotours, à Armentières, (traitement spécial des maladies et plaies anciennes des jambes), a adressé à M. de Bonnefon la lettre suivante :

Je viens de recevoir le questionnaire adressé par vous à tous les médecins au sujet de l'utilité ou des dangers des pèlerinages de Lourdes.

Vous avez sans doute reçu plus d'une réponse.

J'ai lu celles que vous ont faites les docteurs Boissarie et Biraud.

Je fais miennes leurs observations.

J'ai vu Lourdes. J'ai vu des pèlerinages de Lourdes.

D'autre part, j'ai vu bien des personnes qui y sont allées, malades ou non.

Et je dis en toute sincérité :

Lourdes n'est pas un danger. Et il n'y a aucun motif d'enlever aux malades les consolations et les espérances qu'ils trouvent dans les pèlerinages à la Grotte de Massabielle.

Veuillez, agréer, etc.

Dr L. MULLIEZ.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Bernard, vicaire à Douai (Saint-Jacques), est transféré à Roubaix (Très-Saint-Rédempteur).

CHOSES VUES

Hier, sur le quai de la gare de Baisieux, à l'arrivée du train partant de Lille à 1 h. 56, un essaim bourdonnant de fillettes et de gamins dévale d'une voiture de 3e classe. Robes claires, culottes courtes, rires et cris d'adolescents qui veulent à tout prix s'amuser.

Puis quelques gentes demoiselles, corsages diaphanes et fleuris descendent à leur tour; ce sont les rieuses bergères du frétillant troupeau.

Puis quelques gents damoiseaux, barbes naissantes, chapeaux canotiers, airs conquérants et protecteurs. Ils s'empressent rieurs autour des bergères rieuses — même autour des brebis grandelettes du troupeau que ces aimables privautés amusent.

Puis on se forme en colonne au petit bonheur, au gré des caprices et des attraits de chacun et de chacune, et, toujours rieurs, claires toilettes et chapeaux canotiers s'engouffrent dans un ravissant chemin entre les blés, conduisant aux discrets et frais ombrages des bois.

Et en voyant cette débordante gaîté des couples éducateurs et éduqués, un employé du chemin de fer me disait :

— Voilà comme on élève nos filles maintenant! J'aimais mieux les Sœurs.

EXPOSITION BOURSE DES HOUBLONS DU NORD

Le comité d'organisation de cette exposition s'est réuni à la Préfecture sous la présidence de M. le Maire de Douai.

Après avoir constaté le succès de l'exposition-bourse en 1905, il a décidé d'en organiser une nouvelle en 1906 à l'Ecole des Industries agricoles à Douai. Elle aura lieu du 20 au 25 octobre.

A cette exposition-bourse sera annexé un concours de confitures qui sera des plus importants. Les intéressés sont priés de consulter les affiches ou demander le règlement au comité.

KERMESSES

1er Juillet. — Moulins-Lille, Illies, Linselles, Lomme, Annœullin, Ascq, La Bassée, Le Maisnil, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Sainghin-en-Weppes, Santes, Verlinghem.

LA GUERRE AUX PAUVRES

Nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, que M. Groussau a prévenu M. Clémenceau de son intention de lui poser une question à la tribune au sujet d'une décision prise par la commission administrative du Bureau de bienfaisance de Croix de supprimer tout secours aux familles dont les enfants fréquentent les écoles libres.

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, vient de faire connaître à M. Groussau, député, qu'au reçu de sa lettre : « il a écrit à M. le Préfet du Nord pour lui demander des renseignements sur la décision qui aurait été prise par la commission du bureau de bienfaisance de Croix de supprimer les secours aux familles dont les enfants fréquentent les écoles libres ».

M. le Ministre ajoute que dès que ces renseignements lui seront parvenus, il indiquera le jour où il pourra répondre à la question que M. Groussau se propose de lui poser.

Respect à la neutralité scolaire

Nous sommes à une époque de Ligues et d'Associations. La loi féconde de 1901 fait éclore presque journellement sur notre sol de France une riche et abondante floraison de Sociétés et d'Unions de tout genre.

En voici une qui arrive à son heure et que nous saluons avec joie parce qu'elle répond aux désirs de l'immense majorité du pays. C'est « l'Association des Familles du canton de Saint-Rambert (Ain) », dont le but est de « *maintenir dans l'école la neutralité religieuse en même temps que le culte du patriotisme et des traditions nationales* ».

Fondée il y a deux mois à peine, cette intéressante Association adresse aujourd'hui à toutes les familles de son canton, sous forme de tract, une petite brochure pour expliquer son but et son fonctionnement.

Se plaçant entièrement sur le terrain de la liberté de conscience et de la loi scolaire de 1882, interprétée d'après les discours de ses promoteurs Paul Bert et Jules Ferry et d'après les circulaires des ministres, les Pères de famille, en dehors de toute provocation et de tout esprit de parti, exigent, comme un droit strict et absolu, que l'école soit neutre et qu'elle respecte les croyances des enfants qui lui sont confiés.

Ils exigent, avec la même énergie, que l'école soit patriote et ils citent avec beaucoup d'à-propos ce qui se pratique dans les écoles primaires de l'Allemagne où l'on trouve partout la culture intensive de l'idée de Patrie.

Il est temps de réagir contre les tendances sectaires et antimilitaristes de la plupart des instituteurs français et à cet égard nous ne saurions trop louer l'initiative intelligente et courageuse du canton de Saint-Rambert.

L'accueil qui a été fait dans la presse libérale à l'idée et au programme de l'Association des Familles prouve que l'œuvre répond à un besoin réel et nous ne pouvons qu'applaudir à la loyale franchise qui leur a dicté la déclaration suivante :

« Qu'on ne considère pas notre Association comme une machine de guerre, mais bien comme un instrument de paix. Elle ne veut de mal à personne, elle ne provoquera personne mais elle ne tolérera pas qu'un instituteur, quel qu'il soit, à quelque école qu'il appartienne, sorte de son devoir et outrepasse son droit. Auxiliaire vigilante et forte de la famille, elle agira avec prudence mais avec une inlassable énergie, chaque fois qu'un acte ou qu'un propos de nature à troubler les consciences lui seront signalés. Elle souhaite, au surplus, n'avoir jamais à agir. »

L'excellent tract de huit pages in-8°, contient les statuts de l'Association et sera adressé gracieusement, contre envoi d'un timbre, dans le but de vulgarisation. S'adresser à Monsieur le Président de l'Association des Familles, à Saint-Rambert (Ain).

LES ÉLECTIONS BELGES
appréciées par le "Correspondant"

« Si, en Angleterre et en France, les élections de 1906 ont constitué, dans les Chambres, des majorités aussi considérables par le nombre de leurs membres que confuses par la diversité de leurs éléments, il n'en a pas été ainsi pour la Belgique. Non seulement les libéraux et les socialistes ne l'ont pas emporté par leur coalition, mais le parti catholique, victorieux une fois de plus, a l'avantage et l'honneur si rares d'avoir, lui, l'unité des doctrines, non moins que l'union des volontés.

La Belgique avait à élire, le 27 mai, 85 députés; parmi ceux qui lui demandaient le renouvellement de leur mandat, il y avait 54 catholiques. Depuis 1901, les libéraux et les socialistes avaient préparé par un « cartel » qui leur servait provisoirement de programme commun, cette campagne dont ils escomptaient bruyamment le succès.

Espoir présomptueux, vains efforts! Les catholiques ont repoussé cet assaut et leur victoire est un triomphe, parce que, pour la première fois, ils avaient devant eux les libéraux et les socialistes réunis, étroitement, résolument.

Les libéraux ont, il est vrai, gagné trois sièges, dont un soustrait aux « démocrates chrétiens » et les socialistes en ont conquis deux. Mais les libéraux croyaient ressaisir le pouvoir : leur déception est vive.

Le découragement des socialistes s'exhale avec fureur : ils se targuaient d'avoir attiré toute une foule d'adeptes; ils n'ont guère pu, à Bruxelles, à Anvers, que maintenir le dernier chiffre de leurs suffrages.

Et, dans leur dépit, libéraux et socialistes se poursuivent les uns les autres de leurs récriminations : les vaincus, là-bas, se battent entre eux, comme les vainqueurs, chez nous.

⁂

Si les catholiques ont perdu quatre sièges ils gardent une majorité de douze voix qui leur suffit pour gouverner : le ministère libéral de 1878 n'en avait pas plus de dix.

Les populations rurales leur sont restées fidèles et les jeunes générations, grâce à l'éducation de l'école chrétienne viennent, dès leur vingt-cinq ans, accroître de leurs bulletins la quantité constante des votes conservateurs : sur la totalité des votants, les catholiques ont été 50.000 de plus que leurs adversaires coalisés.

Mais la force du parti catholique ne réside pas tout entière dans son organisation et dans sa discipline; elle est tout autant dans son esprit politique, dans son sincère respect des vieilles libertés du pays, dans son intelligent souci de tous les progrès nécessaires, dans la sagesse hardie avec laquelle il a su appliquer sa sollicitude à tous les intérêts populaires, soit moraux, soit matériels.

C'est à ces mérites, c'est à ces bienfaits qu'il doit son règne ininterrompu de 22 ans.

Il a duré en assurant l'ordre, en développant la prospérité de la Belgique, au point d'en faire, parmi les Etats de l'Europe, un modèle.

Gazette du Nord

— Les funérailles de **M. l'abbé Lemaître**, curé de **TOUFFLERS**, ont eu lieu mercredi matin. Toute la population a prouvé le ferme attachement et la gratitude qu'elle avait pour celui qui, pendant dix ans, exerça avec un inlassable dévouement son ministère dans cette commune.

A toutes les maisons flottait le drapeau national cravaté de deuil.

M. l'abbé Delesalle, curé-doyen de Lannoy, entouré de plusieurs prêtres du canton, procéda, à 10 h. 1/2, à la levée du corps.

Un imposant cortège s'était formé composé des enfants de chœur, des communiants de cette année, de la Fanfare municipale, des mères chrétiennes, des jeunes communiantes, enfants de Marie, école libre des filles, les élèves du pensionnat de Néchin, la Maîtrise, le Conseil de Fabrique, MM. les Curés et Vicaires du canton, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Caudron, ancien doyen de Lannoy, doyen de Saint-Etienne à Lille.

Sur le cercueil porté par huit amis du défunt, se trouvaient les ornements sacerdotaux.

MM. les abbés Bonnet, doyen de Wattrelos; Lécuyer, vice-doyen, curé de Lys, et MM. Braquaval, Desmettre, Dufermont, Leblanc, marguilliers, tenaient les coins du poêle.

Les deux frères du défunt et quelques membres de sa famille conduisaient le deuil.

Une délégation des Frères des écoles chrétiennes précédait la foule qu'on peut évaluer à un millier de personnes.

Nous avons remarqué dans l'assistance le Conseil municipal, M. le comte de Montalembert, ancien député du Nord, maire d'Annappes, M. Mulliez Dewailly, conseiller d'arrondissement, et de nombreuses notabilités de la région.

La messe fut célébrée par M. le Doyen de Lannoy qui, après l'Evangile, prononça une émouvante allocution.

M. l'abbé Caudron donna l'absoute, puis le cortège se dirigea vers le cimetière où le corps fut inhumé dans le caveau des pasteurs.

M. Destombes, président du Conseil de Fabrique, rappela, au milieu de l'émotion générale, les services rendus par le vénérable défunt; il exalta en lui le véritable prêtre selon le cœur de Jésus-Christ et lui adressa l'adieu suprême ou plutôt l'au revoir dans la céleste Patrie.

La cérémonie s'est terminée vers une heure.

— Jeudi, ainsi que nous l'avons annoncé, ont eu lieu en l'église de **RAISMES** les funérailles de **Mme Musy-Douay**, au milieu d'un immense concours. Elles ont été l'occasion d'une réelle manifestation de sympathie de la part de toute la paroisse. Aux notabilités de la commune s'étaient joints de nombreux représentants du monde du commerce et de l'industrie des environs. Aussi, bien avant l'heure fixée, les abords de la maison mortuaire étaient noirs de monde. La levée du corps fut faite à onze heures par M. l'abbé Loubert, vice-doyen, assisté de MM. les abbés Milleville et Leprette, professeurs au collège Notre-Dame, à Valenciennes, et M. l'abbé Tison, vicaire de la paroisse.

En tête du cortège marchaient : La bannière de deuil, la croix et les acolytes, les enfants des écoles libres. Puis venaient le corbillard, entouré des Dames de la Conférence de St-Vincent de Paul; la famille : M. Musy père, accompagné de M. le chanoine Dieu, supérieur du collège de Marcq, M. Alfred Musy, accompagné de M. l'abbé Delille, curé du Sacré-Cœur de Roubaix, M. l'abbé Auguste Musy, aumônier du pensionnat St-Louis de Roubaix, accompagné de M. l'abbé Durand, curé de Vendegies-au-Bois; M. Victor Musy, accompagné de M. l'abbé Dehaut, aumônier des Œuvres agricoles; M. Maurice Batigny, accompagné de M. l'abbé Roland, ancien vicaire de Raismes; MM. les abbés Denoyelle, économe du collège N.-D. à St-Amand; Bricout, vicaire de St-Etienne à Lille, etc., accompagnaient les autres membres de la famille.

Dans l'assistance se trouvaient un grand nombre de membres du clergé de la région, des professeurs du collège Notre-Dame de Valenciennes, des membres des œuvres paroissiales, le personnel de l'établissement de MM. Musy frères, etc., etc. Les familles pauvres secourues par la conférence de Saint-Vincent de Paul, dont M. Musy, père, est le président depuis sa fondation, il y a douze ans, étaient largement représentées.

Signalons la présence de MM. les abbés Deregnaucourt, Lebrun, professeurs à Valenciennes; Wilmeaux, curé d'Haveluy; Equinet, curé de Thivencelles; Plancq, curé de Flines-les-Mortagne; Delecroix, représentant le collège N.-D. des Victoires à Roubaix; Cher Frère Alexis, directeur du demi-pensionnat Saint-Louis, et plusieurs Frères des écoles chrétiennes.

MM. Paul Dupont père et H. Mabille de Poncheville, banquiers à Valenciennes; Paul Piérard; Batigny, architecte à Lille; Gueuning, régisseur de la famille d'Arenberg; Courtin frères, Florent-Giard, Dupiereux, industriels; les docteurs Descamps, Pruvost, Lambert; Lambert, adjoint au maire de Raismes; Cartigny, notaire à Valenciennes; P. Giard, conseiller municipal à Valenciennes; Lemaille, caissier à la Compagnie des mines d'Anzin; Fontaine-Giard, membre du Conseil particulier des Conférences de Saint-Vincent de Paul; Lefranc, négociant en bois à Valenciennes; Lambert, inspecteur primaire honoraire; Biary, ancien directeur d'école, etc., etc.

Mais ce qui frappait davantage encore la nombreuse assistance, c'étaient les éloges unanimes à l'adresse de la défunte, « Bonne, douce, affable, elle est morte comme elle a vécu, c'est à dire dans le calme. La mort ne l'a point surprise, elle l'attendait et c'est presque le sourire aux lèvres, en murmurant les doux noms de Jésus, Marie et Joseph, qu'elle s'est doucement endormie dans le sein de Dieu ».

Puissent ces marques d'estime, ces éloges mais surtout les prières, qui s'élevaient nombreuses et ferventes de la foule recueillie et impressionnée par les admirables chants funèbres dans l'église trop petite, adoucir la douleur de ceux qui pleurent la chère disparue.

— Hier ont eu lieu à **MARCQ-EN-BARŒUL**, les funérailles de **M. Pierre Chequenet**, secrétaire de mairie et officier d'académie. Le défunt était âgé de 75 ans. Il avait passé 50 années à Marcq, soit comme instituteur, soit comme secrétaire.

Le Conseil municipal avait voté à l'unanimité des funérailles solennelles. La musique a fait entendre quelques marches funèbres pendant la cérémonie.

Durant la messe, la maîtrise, sous l'habile direction de M. Labyt, le dévoué maître de chapelle, a chanté la *Messe de Requiem* harmonisée.

Au cimetière, M. Catry, maire, interprétant les sentiments du Conseil et de la population, a retracé, dans un magistral discours, la vie du regretté défunt. Ses paroles ont produit une profonde émotion sur la nombreuse assistance qui croyait voir revivre cette belle et noble figure où se reflétait cette devise à laquelle M. Chequenet fut fidèle jusqu'à sa mort : Dieu et Patrie.

Que cette mort si chrétienne et les nombreuses sympathies qui se sont manifestées en cette occasion soient une consolation pour la famille à laquelle nous renouvelons nos sincères condoléances.

— Jeudi 28 juin, à 11 heures, a été chanté, à **LOMME**, l'obit du mois, pour le repos de l'âme de **Mme Libert-Sévin**.

La messe était célébrée par M. le Curé, assisté de M. l'abbé Ghesquière, chapelain de Mont-à-Camp et de M. le Vicaire.

Le souvenir de la bonté, de l'amabilité de la défunte avait attiré une assez nombreuse assistance de parents et d'amis pieux et recueillis, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Lecoux, chapelain du Marais; M. Graux, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, ainsi que les Dames de ladite Société.

On annonce la mort :

— A **LILLE** (Saint-Maurice) de **M. Jean Martel**, décédé dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le défunt était le père du cher Frère Emile qui dirigea pendant de longues années la musique au Pensionnat Saint-Pierre, et qui continue son dévouement à la jeunesse au Pensionnat de Froyennes.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 9 heures en l'église Saint-Maurice des Champs.

— A **DOUAI**, de **M. Henri Wallaey**, ancien infirmier à l'Hôtel-Dieu, décédé dans sa soixante-quatorzième année. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 9 heures en l'église Saint-Jacques.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

GRANDE FÊTE DE LA MUTUALITÉ
du 15 juillet 1906

TROIS JOURS A DUNKERQUE
TROIS JOURS A LA MER

Une grande fête en l'honneur de la Mutualité aura lieu à Dunkerque, le dimanche 15 juillet prochain, sous le patronage du Gouvernement français.

M. le Ministre de l'Intérieur a délégué, pour le représenter officiellement, M. Barberet, directeur de la Mutualité au ministère.

La commission d'organisation rappelle que le délai d'inscription pour les cartes de banquet (3 fr. 50) et pour les cartes de mutualiste donnant droit à la réduction de 50 pour cent sur les chemins de fer du Nord et de l'Est est *irrévocablement fixé* au **4 juillet**.

Pour tous renseignements, s'adresser au président de la commission d'organisation, Hôtel-de-Ville, Dunkerque.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A LILLE

Reçus définitivement :

MM Lesage Aimable, Lesieux, Levert, Lavengie, Libert, Loridant.

Marmouset, Marquis, Masse, Meurisse, Moreaux, Mornie, Naert, Parisis, Parmentier, Pas, Piette, Pigache, Ployart, Poriché, Posselle, Poulain, Prévot G., Prod'homme, Prum.

Roels, Rogier, Saison, Sambourg, Sanson, Sapyn, Savary, Soufflet, Tristram, Truffaut, Uchan, Vancassel, Vandebrouck, Vandenhande, Vandevelde, Vanhersecke, Vanlerberghe, Vasseur, Verbecke, Verrez, Verriest, Verwaerde, Vignol, Villars, Volquéman, Wnelet, Wagnies, Walryck, Warlomont, Waresfel, Waydin.

Beurisz, Debruyne, Grémilly, Lesaffre, Ondar.

A VALENCIENNES

Liste des aspirants admis définitivement aux épreuves de la 3e série

Anne, Antoine, Barbet, Bataille, Beauchard, Benazech, Berlan, Berquet, Blairon, Blas, Blin, Boise, Bondet, Boram, Bouché Marcel, Boucher, Braichet, Brichant, Bricout, Brisset G., Brisset O., Bury, Buitez, Caron, Cattelain, Canchy, Cazin, Chabot, Charpy, Champenois, Chopart, Clabecq, Cras, Dabbiez, Damasse, Défossez, Degraeve, Delcourt, Desbes, Desmet, Desormeaux, Dinzart, Douce, Dublé, Ducarna, Duchâteau, Duez, Duffrasne, Dutouquet, Duval.

Fasslaux, Féret, Gladieux, Gobet, Gilliard, Gobert, Gode, Guidé.

Hallé, Harte, Hazard, Hérisson, Heornaert, Hosselet, Houssin, Hovaere, Koëhl, Kraoth, Lamendin, Laurant, Lavisse, Leclercq, Lecomte, Leduux, Lefèvre Adrien, Lemay, Leruste, Leubaz, Lotteau, Louis, Loustanneau, Lustre, Mabille, Marchand, Mathieu, Méreau, Meugniez, Monnez.

Noël, Noiret, Osté, Parent, Petit, Piatelle, Plouchard, Pottier, Quentin, Roques, Rousseau, Rucard, Schermesser, Scayez, Seingier, Stévenin, Stigler, Sarmont, Testart, Toartois, Tytgart, Vaneph, Varkruysse, Vinck, Vitaux, Walbert, Waller, Wallez, Wattelet, Wattelle, Wersinger.

LES TIMBRES RABAIS

Dans sa séance du 15 juin dernier, la Chambre de commerce de Lille a adopté et transformé en délibération un rapport au sujet de la question des timbres rabais et des timbres primes.

Voici la partie importante de ce document qui a été adressé au Ministre du commerce :

Partout l'engouement du public a contraint les détaillants à donner ces timbres à leur clientèle dans la crainte de voir s'éloigner les acheteurs. Cette sujétion s'est fait sentir sur nombre de commerces et il en est qui déclarent qu'il leur est impossible de continuer à accorder une réduction de 5 0/0 sur leurs ventes. D'autre part, les marchands d'articles de fantaisie trouvent dans les magasins de primes une concurrence très importante, laquelle, a, depuis plusieurs années, une répercussion grave sur leur chiffre d'affaires. Enfin, cette circulation d'un papier monnaie n'est évidemment pas légale et donne lieu à des abus flétris par un grand nombre d'associations.

Il y a lieu, en effet, de craindre : 1° que les Sociétés de timbres, constituées sans aucune garantie et sans aucun contrôle, ne puissent remplir leurs engagements tant au point de vue de la solvabilité que de la durée;

2° Qu'en raison du nombre énorme des timbres mis en circulation, ces Sociétés se trouvent dans l'impossibilité de rembourser les timbres émis;

3° Que les détaillants adhérents soient incités à majorer le prix des denrées de première nécessité, d'où renchérissement de l'alimentation de la population ouvrière.

Aussi un certain nombre de syndicats, d'unions de commerçants, ont-ils fait entendre leurs doléances aux pouvoirs publics et des associations, assurément qualifiées pour émettre une opinion, comme la « Fédération des groupes commerciaux et industriels de France » et la « Ligue syndicale pour la défense des intérêts du travail, de l'industrie et du commerce » qui groupent l'ensemble des unions commerciales, ont invité le gouvernement à interdire les agissements des sociétés de timbres.

La plupart des Chambres de Commerce ont reçu des plaintes de leurs commettants contre ces institutions et l'assemblée des présidents a même émis un vœu favorable à l'interdiction.

Si nous n'avons à Lille, reçu jusqu'ici aucune requête contre les Sociétés de timbres, c'est que la situation y est, comme nous l'avons montré, spéciale et que la majorité de nos détaillants a adhéré à une combinaison qui atténue de beaucoup les défauts de ces organisations. Mais cette combinaison a aussi ses détracteurs; beaucoup de ceux qui s'en servent n'y ont adhéré que comme au palliatif et déclarent qu'ils verraient avec satisfaction disparaître toutes les sociétés de timbres d'escompte.

De l'ensemble de ces faits, il nous paraît que la Chambre de commerce de Lille peut, sans inconvénient, accepter la prohibition complète de toutes les formes de timbres ou coupons de commerce émis par les sociétés financières.

Que cette prohibition ne saurait être cependant édictée à l'égard des commerçants pris individuellement, la liberté commerciale permettant à chacun de faire tel escompte qui lui convient et sous quelque forme qu'il lui convienne.

Peut-être y aurait-il lieu pourtant d'examiner si, dans le but d'obtenir le bénéfice de l'escompte collectif et de développer l'usage du paiement au comptant, il ne serait pas possible d'obtenir une dérogation en faveur des unions ou associations de commerçants, constituées à cette fin, avec toutes les garanties d'une loi spéciale.

Pour empêcher cependant certaines pratiques contre lesquelles le commerce de détail a protesté, il nous semble indispensable de formuler l'interdiction de donner, comme escompte en nature, d'autres primes que les objets faisant partie du commerce de l'intéressé et pour lequel il patente. On verrait ainsi tomber bien des abus que la concurrence n'excuse pas et qui ne s'inspirent ni de la loyauté, ni de la moralité indispensables aux opérations commerciales.

Librairie de la "CROIX du Nord,"
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

LA MEUSE
Roman social et patriotique
par [illegible]
L'Exemplaire, 3 fr. 50 ; *franco*, 4 fr. 20

FEUILLETON N° 34

LE MAUVAIS PAS

par Jacques des Gachons

M. Olivier ne voyait pas sans dépit la marche des choses. Ses deux tendres sentiments, celui qu'il devait à sa belle fille, celui qu'il avait spontanément voué à François entraient en lutte. Il résolut d'ouvrir les yeux de son petit ami, au risque de déplaire à Fabienne. Sa situation devenait par trop équivoque.

Il alla donc un matin rue Lepic. Le jeune artiste était sorti, mais en prévision d'une visite de M. Olivier, il avait recommandé à sa concierge et camériste de dire qu'il était pour toute la journée au bois de Boulogne en face du petit détroit qui sépare les deux îles du Lac Inférieur, pour une étude.

M. Olivier s'y fit conduire.

Une agréable surprise l'y attendait.

Il avait fait arrêter sa voiture assez loin de François et il arrive derrière lui, en promeneur, de façon à ne pas attirer son attention.

Il se remémorait sa première entrevue avec le petit Bonvent, à la grille de l'Olivette, — il allait bientôt y avoir une année, — et du petit choc qu'il en avait reçu :

— Savez-vous bien, mon petit ami, que vous avez beaucoup de talent!

Ah! la bonne matinée et, puis, tous les jours suivants les excellentes causeries. Quelle jolie âme il avait, ce jeune passant...

M. Olivier approchait à petits pas. Arrivé exactement derrière François il s'arrêta, prêt à critiquer la brutalité certaine du croquis, selon la nouvelle esthétique adoptée. Il se pencha et aussitôt cligna des yeux. Sans doute, il rêvait. Mais non, son fiacre était bien là-haut, dans la grande allée, une nourrice poussait bien une petite voiture dont les roues étaient peintes en gris souris, un grand cygne blanc s'avançait bien au-devant de lui, les ailes raides comme une coquille entr'ouverte, le cou droit, les yeux et le bec impérieux.

Il ne rêvait pas.

En face de François, il y avait sous le ciel très clair une grande nappe d'eau reluisante où évoluaient des canards, deux grands cygnes blancs et deux fins cygnes noirs au bec rouge. Au fond, les deux îles et le pont qui les unit. On était au février : il n'y avait pas une feuille aux arbres et le gazon n'avait pas reçu sa première couche de vert tendre.

Sur la toile de François, il y avait bien les deux petites îles, le petit pont, le gazon usé et les arbres sans feuilles.

Les quatre cygnes s'avançaient bien vers lui le col raidi, mais entre eux, une cinquième proue fendait les eaux calmes du lac, une proue en col de cygne également, mais une proue qui faisait corps avec une barque drapée de riches tapis surmontée d'un dais étincelant au soleil et abritant une merveilleuse jeune femme, alanguie sur des coussins dorés et que deux petits négrillons éventaient avec de grands éventails en plumes de paon.

« Je suis le Renouveau », semblait dire la petite princesse. « Patientez. J'arrive. Me voici. »

Et l'on eut dit vraiment qu'elle poussait devant elle un air tiède et le parfum des fleurs nouvelles.

M. Olivier souriait et sa main, tendue, tremblait. Il ne trouvait rien à dire. Alors, sans qu'il le voulût, il répéta la petite phrase qui lui était revenue un instant auparavant :

— Savez-vous bien mon petit ami, que vous avez beaucoup de talent.

Et cela voulait dire : « Je vous avais perdu. Je vous retrouve et j'en ai un plaisir immense ».

François eut un frisson. Qui le tirait ainsi de son extase! Il se retourna :

— Oh! mon cher maître. Que je suis heureux de vous voir. Vous êtes seul? ah! tant mieux.

— Ah! je vous y prends, mon gaillard, dit M. Olivier. Il paraît que le réalisme ne vous suffit pas?

— Oh! je vous en prie, n'en dites rien à Mlle Fabienne. J'avais besoin de peindre un jour pour moi tout seul...

— Comme je vous comprends...

Ils rentrèrent ensemble dans Paris. M. Olivier téléphona chez lui qu'il déjeunait dehors et il garda François prisonnier.

« Les fées sont revenues : il est sauvé », se dit le bon philosophe et il oublia les réprimandes préparées. Le repas fut très gai et M. Olivier but au « Mauvais Pas! » Ce fut la seule allusion qu'il voulut faire à ses préoccupations. Mais François devina tout.

« J'ai failli m'égarer, s'avoua-t-il enfin, je ressaisis le fil d'or. Je ne le lâcherai plus.

Il avait reçu le matin même une lettre de sa cousine qui lui donnait des nouvelles du pays et de ses parents et se terminait par ce post-scriptum :

« Il faut que je te dise que je suis sur le point d'achever, pour toi, ou plutôt pour ton exposition, une grande broderie qu'une grand'mère Bertrade m'a apprise avant de partir, l'automne dernier. Un fil d'or, un unique fil d'or court le long du dessin, dessinant lui-même une arabesque indéfinie qui semble, selon l'expression de ma vieille amie, relier le ciel à la terre. C'est le fil d'Ariane des bons chrétiens. Si tu veux, nous mettrons cette broderie autour du « Mauvais Pas », ton chef d'œuvre. Car je ne crois pas que tu aies fait mieux depuis que tu nous as quittés. Rappelle-toi les paroles de M. Olivier. »

C'avait été l'index sur le front qui vous éveille à la réalité. François avait d'abord haussé les épaules, puis il avait pris son chevalet de campagne et il était parti pour le Bois de Boulogne. Il avait eu tout à coup une fringale de paysage dépourvu de la prose que lui inflige la présence des hommes. En février, il n'y a pas foule au Bois. Il ne trouve sur le lac que quatre cygnes, deux blancs, deux noirs : c'était assez pour François. Il avait besoin du printemps, de la beauté, d'un espoir tout neuf, ils se dessinèrent d'eux-mêmes sous son pinceau.

Il rentra seul chez lui et fit ce raisonnement :

« Mlle Fabienne désire que je peigne, d'après nature, les êtres et les choses qui nous entourent, mais elle veut *surtout* que mon exposition ait beaucoup de succès. Or, elle n'en peut avoir que si, au contraire, je peins ce que je vois non autour de moi, mais en moi. J'abandonne Paris. Je retourne à mes fées. Mlle Fabienne ne l'apprendra que le jour de mon petit vernissage. Je saurai bien me faire pardonner. »

Et en effet, dès cette heure, il renonça aux bureaux d'omnibus, aux chanteurs ambulants, aux accidents, il refusa les invitations à dîner, il fit dire qu'il donnait le coup de collier final, qu'il s'enfermait, qu'on ne le verrait plus qu'au mois d'avril, à l'inauguration de son exposition.

Il se tint parole et fit de bonne besogne.

XII

TOUJOURS LE CAPITOLE ET SA VOISINE

A Saint-Chartier, le temps avait fait son œuvre. Il n'a pas son pareil pour aplanir les difficultés et remettre les choses et les gens à leur place.

D'abord, Mme Langlois avait quitté le pays. Son fils ayant été nommé receveur dans l'Allier, il fut décidé qu'elle le suivrait. Elle ne fit pas de visites d'adieu aux Bonvent, mais Gustave Langlois fut plus poli. Il vint saluer M. et Mme Bonvent. Il leur parut fort mélancolique et les pauvres gens eurent pitié de lui. Sans doute, il s'éloignait à regret de cette maison où il avait connu Madeleine. Comme M. Bonvent faisait allusion à cette tristesse manifeste, le soir, à l'heure du bésigue, le cousin Parfait dressa le nez pointu, ses yeux brillèrent davantage...

— Alors, vous ne savez rien? Mais l'événement date d'avant-hier. Je ne vous ai rien dit parce que je vous croyais renseigné par la voix publique.

— Qu'est-ce qui lui est encore arrivé à ce pauvre garçon? demanda, anxieuse, Mme Bonvent.

Madeleine baissait la tête. Elle n'aimait pas ces allusions à son refus de novembre.

— Quelque chose de pire qu'un mariage manqué, qu'une carrière brisée, qu'un deuil de famille. Ah! ah! ah! Plaignons-le... Il a cassé son ongle!...

— Il a cassé son ongle?

La consternation se changea vite en rires joyeux.

— Mais comment cela est-il arrivé?

(*A suivre*).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les R.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre, Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vésin